### La Croix-Rouge américaine en 1945-1946 1

La Croix-Rouge américaine a publié un important rapport sur l'activité des divers Services de la Société pour l'année se terminant le 30 juin 1946 <sup>2</sup>. Nous en détachons les indications ci-après.

Depuis la fondation de la première société régionale de la Croix-Rouge à Dansville (N.Y.), en 1881, l'organisation s'est développée. Elle compte aujourd'hui 3754 sections et 5578 branches. Les sections varient en importance, de la modeste section rurale qui ne réunit que quelques centaines de membres, aux puissants groupes métropolitains comptant des milliers de membres et de très nombreux volontaires et collaborateurs.

Au point de vue administratif, les sections sont classées selon la population de la région où elles exercent leurs activités; elles sont dirigées par des membres choisis sur place pour leur compétence, pour leur expérience et pour l'intérêt qu'ils vouent à la communauté et à leur prochain en général. Elles sont reliées au Quartier général national par l'un des « Bureaux régionaux » dont le personnel administratif coordonne le travail. Les chefs de service spécialisés et les inspecteurs régionaux de la Croix-Rouge (au total plus de 400, en juin 1946) se rendent constamment de ces bureaux dans les différentes sections, aidant à résoudre les problèmes, à développer les programmes, apportant leurs conseils et toute l'assistance possible aux dirigeants de ces organismes de la Croix-Rouge.

Résultats obtenus par les Sections de 1941 à 1946. — Elles ont récolté 800 millions de dollars pour les activités de guerre et d'après guerre de la Croix-Rouge américaine; recruté trois millions de volontaires; rassemblé 55 millions d'articles de vêtements pour les soldats et pour les victimes de la guerre ou des cataclysmes; traité 14 millions de « cas » d'assistance aux soldats et à leur famille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Document obligeamment communiqué par la Croix-Rouge américaine.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> The American National Red Cross. Annual Report for the Year Ending June 30, 1946. — Washington D.C. The American Red Cross. In-8  $(152 \times 230)$ , 219 pp.

# Etats-Unis

Après les diverses catastrophes de l'an dernier, la Croix-Rouge a assumé le soin et la responsabilité d'orphelins, l'hospitalisation de malades ou de personnes dans la détresse; elle a pourvu ou contribué à la reconstruction de foyers en fournissant des fonds, généralement sous forme de dons. L'action de la Société a toujours visé à rétablir, au niveau initial, le « standard » de vie des familles frappées par les calamités. De plus, grâce à la collaboration de la « Civilian Production Administration », une heure après avoir inspecté une région sinistrée, la Croix-Rouge obtenait, par priorité, en dépit d'une sérieuse pénurie, le bois et les matériaux de construction nécessaires à la construction d'abris.

En Europe. — Durant les années de guerre, des envois de secours d'une valeur globale de 160.000.000 de dollars furent expédiés des Etats-Unis en Europe pour être distribués aux prisonniers de guerre par les soins du Comité international de la Croix-Rouge. Ces envois comprenaient 27,000,000 de colisstandard contenant des vivres, des produits diététiques, 1.200.000 articles vestimentaires, des médicaments et instruments de chirurgie, des «capture parcels», des «comfort articles », ainsi que des objets utiles, y compris des semences, destinés à 121.000 prisonniers de guerre ou internés civils américains et à 1.200.000 prisonniers de guerre alliés. Après la fin des hostilités, les représentants de la Croix-Rouge américaine remirent aux Autorités militaires alliées ainsi qu'à divers gouvernements en Europe, les stocks disponibles, soit environ 9.000.000 de colis-standard de secours. Les distributions furent confiées aux bureaux de Genève, Paris, Marseille et Stockholm du Comité international. Après en avoir utilisé une faible partie pour nourrir les prisonniers de guerre alliés au moment de la libération, les stocks furent attribués aux « personnes déplacées » à raison d'un paquet par personne, tous les quinze jours.

En Extrême-Orient. — Le 1er juillet 1945, la libération de 26.175 prisonniers de guerre et internés civils américains et d'un nombre beaucoup plus important de prisonniers de guerre alliés, en Extrême-Orient, ne semblait pas encore prochaine. La Croix-Rouge américaine fit d'immenses efforts pour continuer à leur envoyer des colis. L'expédition de vitamines fut

maintenue jusqu'à la fin de la guerre, ainsi que l'échange de la correspondance, bien que, pour des raisons diverses, ce dernier service fût loin d'être satisfaisant. Des fonds courants ainsi que des dons spéciaux obtenus par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge permirent de continuer à acheter les provisions que l'on pouvait obtenir pour les camps les plus importants.

La Croix-Rouge américaine ne représentait qu'une agence de secours parmi de nombreuses autres collaborant au secours des prisonniers de guerre et des internés civils en Extrême-Orient. Toutefois, au début de cette année, les secours et leur expédition furent, comme dans le passé, centralisés aux Etats-Unis, en raison des facilités qu'on avait à obtenir les marchandises, aliments et médicaments et les moyens de transport, dans ce pays comme au Canada. La responsabilité financière et administrative reposa essentiellement sur la Croix-Rouge britannique (agissant au nom des Sociétés de la Croix-Rouge des Dominions), la Croix-Rouge des Indes néerlandaises et la Croix-Rouge américaine, dont les représentants à Washington coopérèrent efficacement à la réalisation de tous les plans et de tous les projets. Les instances gouvernementales ainsi que la Croix-Rouge internationale maintinrent également une utile coopération.

Lors de la cessation des hostilités, des quantités énormes de marchandises restaient à disposition et pouvaient être distribuées rapidement. A Vladivostock, il y avait environ 2200 tonnes de denrées alimentaires, médicaments et jeux. Aux Etats-Unis, se trouvaient 950.000 colis représentant une valeur de quatre millions et demi de dollars, des médicaments pour une somme d'environ 340.000 \$ ainsi qu'un important matériel destiné aux secours intellectuels ou aux loisirs, matériel fourni en bonne partie par les Unions chrétiennes de jeunes gens et par la « National Catholic Welfare Conference ». Des arrangements furent conclus avec l'armée pour qu'elle fournisse, dès que les moyens de transport seraient rétablis, environ 150 tonnes de vêtements que l'on désirait faire parvenir au Japon avant les grands froids.

Les réserves de secours accumulés à Vladivostock ou aux Etats-Unis, furent mises à la disposition des Croix-Rouges

# Etats-Unis

britannique et des Indes néerlandaises pour l'accomplissement de leur action en faveur des populations civiles en Extrême-Orient.

La Croix-Rouge américaine prit également des dispositions pour interroger de vive voix ou par correspondance, le plus grand nombre possible de prisonniers de guerre et d'internés civils afin de connaître, par leurs expériences personnelles, les changements qu'il serait éventuellement souhaitable d'apporter à la Convention de Genève de 1929.

Le « State Department » a reçu, en novembre 1945, les observations et les suggestions de la Croix-Rouge américaine relatives à cette Convention et à tout ce qui touche aux prisonniers de guerre, aux internés civils, aux malades et aux blessés ainsi qu'aux nouvelles mesures à envisager pour la protection des internés civils.

#### Collecte de mars 1946:

Total de la collecte	\$ 118.500.000,
Déduction des sommes attribuées aux	
sections	\$ 61.000.000,—
Montant attribué à l'organisation nationale	\$ 57.500.000,—

Revenus et dépenses. — Ce poste comprend les revenus de tous les fonds généraux possédés ou reçus par l'Organisation nationale pour faire face à son programme, de juillet 1945 au 30 juin 1946, ainsi qu'aux dépenses de l'année.

Solde au 1er juillet 1945	181.801.891,95
Revenus annuels	70.987.903,51
	252.789.795,46 133.273.634,70
	119.516.160,76 7.280,28
Solde global au 30 juin 1946 \$	119.508.880,48

# Etats-Unis

Fonds engagés et attributions spéciales à déduire :

Réserve pour les secours aux sinistrés Réserve pour constructions	\$ \$	10.000.000,— 700.000,—
Réserve pour assurances	<b>\$</b>	300.000,— 1.482.894,88 12.482.984,88
Il reste au fonds général	\$	107.025.895,60

# France

### Chez les enfants mutilés de la guerre 1

Le château de Villepatour, en Seine-et-Marne, est une vaste gentilhommière dont les grilles ouvertes, le jardin fleuri, l'harmonieux agencement de son intérieur invitent à un calme et réconfortant séjour.

Ce n'est point, cependant, sans angoisse que l'on pénètre dans ce domaine, devenu le refuge des plus innocentes et des plus douloureuses victimes de la guerre: les enfants mutilés. Le Centre, propriété de la Croix-Rouge française reçoit sous ses auspices, les enfants mutilés, victimes de bombardements, de mines ou de tous autres accidents causés par la guerre et par priorité, les orphelins et les enfants de prisonniers.

Ils sont cinquante actuellement; ils seront bientôt soixantecinq. Soixante-cinq sur le monstrueux bilan de mille enfants français à jamais marqués dans leur chair et dans leur mémoire!

Un doux soleil d'automne, voilé de brume, éclaire les ors du parc lorsque nous pénétrons à Villepatour — il est 14 h. 30 et chacun est au travail. La maison est silencieuse et nous pouvons visiter la vaste salle de jeux et le réfectoire du rez-de-chaussée sans nous douter que nous sommes au sein d'une ruche bourdonnante.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Extrait de France Croix-Rouge, organe officiel de la Croix-Rouge française, nº 11, novembre 1947.